

L'affaire a été soumise à une Chambre spéciale de la Cour internationale de Justice. Le président de cette Chambre composée de cinq membres est le juge Roberto Ago d'Italie. Les autres membres sont les juges André Gros (France), Hermann Mosler (République fédérale d'Allemagne), Stephen Schwebel (Etats-Unis) et le juge ad hoc Maxwell Cohen (Canada). L'Agent du Canada est L.H. Legault, c.r., conseiller juridique du ministère des Affaires extérieures. L'Agent des Etats-Unis est Davis Robinson, conseiller juridique du département d'Etat.